

Commune de Mauriac (Cantal)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt et un juin, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 21 juin 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Présents :

Edwige ZANCHI
Jean Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER
Jacques SERRAT
Michel PAPON
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Gille FRUTIERE
Sabine RIVET
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Cyrille ROLLIN
Audrey LAFARGE
Samuel LEBEAUX
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Gérard VIOLLE

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Jacques KHIAR ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Audrey LAFARGE,
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Gille FRUTIERE,

Etaient excusés :

Claudine HEBRARD, Julien CHAMBON, Stéphanie SERIEIX

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2024-06-27 / 4

Subventions

Madame le Maire propose à l'assemblée de compléter les subventions allouées aux associations au titre de l'année 2024.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	24	0	0

DECIDE d'allouer des subventions de fonctionnement comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2024
Association à caractère social	100,00 €
France Rein	50,00
APF France Handicap	50,00
Association à caractère culturel	300,00 €
Groupement Artisanal des Métiers d'Art du Cantal (GRAMAC)	300,00
Total Général	400,00 €

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2024	Observations
Association à caractère sportif	2 050,00 €	-
Mauriac Cantal Rando	500,00 €	Organisation de la rando 15200
MauriAqua Splash	300,00 €	Participation championnats de France natation nationale 2
Rando Trail Mauriac	700,00 €	Achat de doudounes
Vélo Club de Mauriac	300,00 €	Organisation de la nocturne
FCAM	250,00 €	Accueil AG District à Mauriac

Association à caractère éducatif	200,00 €	-
OGEC Ecole Notre Dame	200,00 €	Sortie de fin d'année La Bourboule
Association à caractère social	1 450,00 €	
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	750,00 €	Accueil congrès départemental à Mauriac
ADAPEI	200,00 €	Séjour adapté 7 résidents Puy du Fou
Association sourires unis	500,00 €	Mission humanitaire en Inde
Association à caractère agricole	200,00 €	-
Association éleveurs chevaux lourds	200 €	Achat de lots concours cantonal chevaux de traits
Total Général	3 900,00 €	

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

A Mauriac, le 27 juin 2024

 Le Maire,
Edwige ZANCHI

La Secrétaire de séance,


Audrey LAFARGE

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr :

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le **08/07/2024**

ID : 015-211501200-20240627-DELB20240627_4-DE

Besler
Levrault

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr ou par courrier adressé 6, Cours Sablon, 63 033 Clermont-Ferrand cedex 1